



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 20/05/2020

Reprise des activités physiques et sportives

La reprise de la pratique des activités physiques et sportives, après la période de confinement, est encadrée par le décret 2020-548 du 11 mai 2020.

Ce décret précise que ces activités doivent se limiter à celles réalisées en extérieur (les sports collectifs et les sport de combat restent interdits) et que les établissements couverts, quels qu'ils soient, demeurent fermés. Il indique également que les groupes ne doivent pas comporter plus de dix personnes avec des distances interpersonnelles de 5 mètres (lors d'activités avec une intensité moyenne) ou 10 mètres (lors d'activités avec une intensité forte).

De plus, il prévoit que la pratique sportive doit s'organiser prioritairement avec un matériel personnel qui ne doit ni être échangé, ni partagé. Lorsque l'activité impose un matériel à usage partagé, il doit faire l'objet d'un protocole d'hygiène écrit et contrôlé.

Ces dispositions réglementaires sont complétées par des recommandations sous forme de guides et fiches pour 48 disciplines sportives, élaborées par le Ministère de sports en concertation avec les fédérations et regroupements professionnels.

Tous ces éléments sont accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Sports/Informations-reprise-sportive-post-confinement>, régulièrement actualisé.

Il est demandé d'en prendre connaissance avant toute reprise d'activité physique et sportive.

Le préfet invite chaque participant à faire preuve de la plus grande prudence et à éviter les accidents, encore plus qu'à l'accoutumée, afin de ne pas mobiliser les services de santé ou de secours dont l'essentiel de l'action est engagé dans le cadre de la crise sanitaire.

Contact presse
Bureau du Cabinet et de
la Communication Interministérielle

Tél : 04 76 60 48 05
Mél : pref-communication@isere.gouv.fr
Twitter : @Prefet38

12, Place de Verdun
38000 Grenoble Cedex 01